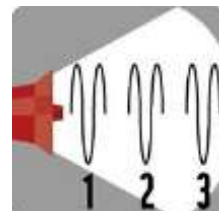


---

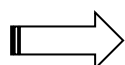
## INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ÉVÉNEMENTS MAJEURS (tempête, inondation, intrusion d'une personne malveillante...)

---

**Cette fiche doit être conservée durant toute l'année scolaire.**



Un évènement majeur est signalé par une autorité (Police / Gendarmerie / Préfecture / Mairie / Inspection Académique) ou identifié par un personnel de l'établissement.



Pour vous-même, mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Écoutez la radio.  
Respectez les consignes des autorités.

FRÉQUENCE France Info	: 105.5 Mhz
FRÉQUENCE France Inter	: 97.9 Mhz
FRÉQUENCE NRJ	: 103.7 Mhz
FRÉQUENCE Scoop	: 104 Mhz

FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :  
**Radio France Bleu Pays d'Auvergne 101.1 Mhz**

*Attention : les fréquences radio peuvent être différentes selon les secteurs*



N'allez pas chercher votre enfant à l'école, au collège ou au lycée pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.

Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu. Des exercices annuels spécifiques sont organisés afin que les élèves et les personnels s'approprient les consignes.



Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Vérifiez les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, téléphones mobiles/réseaux sociaux)  
**ÉVITEZ D'ÉCOUTER LA RUMEUR OU LA PROPAGER À VOTRE TOUR.**



Ne contactez pas l'établissement, c'est nous qui vous contacterons.  
Pour cela, il est important que nous puissions vous joindre.

Pensez à nous transmettre tout changement de numéro de téléphone.

